

Que faire après le 4^e cycle de l'école fondamentale ?



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Chers parents,

Votre enfant vient d'entamer une étape importante de son parcours scolaire: le passage de l'école fondamentale au lycée. Cette transition s'accompagne probablement de sentiments d'impatience, d'excitation ou d'incertitude.

Vous vous posez sans doute de nombreuses questions : Qui décide de l'orientation de mon enfant? Comment est prise la décision d'orientation concernant l'ordre d'enseignement? Quels éléments sont pris en compte pour déterminer l'ordre d'enseignement le mieux adapté à mon enfant? Que puis-je faire en cas de désaccord avec la décision d'orientation? Quelle est la procédure d'inscription?

La brochure « Que faire après le 4^e cycle de l'école fondamentale? » vise à donner des réponses aux questions les plus courantes qui se posent dans le contexte de la procédure d'orientation. En outre, l'enseignant de votre enfant ainsi que le personnel du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous assister au mieux, afin d'assurer que votre enfant démarre ses études secondaires dans l'ordre d'enseignement qui correspond le mieux à ses talents, souhaits et intérêts.

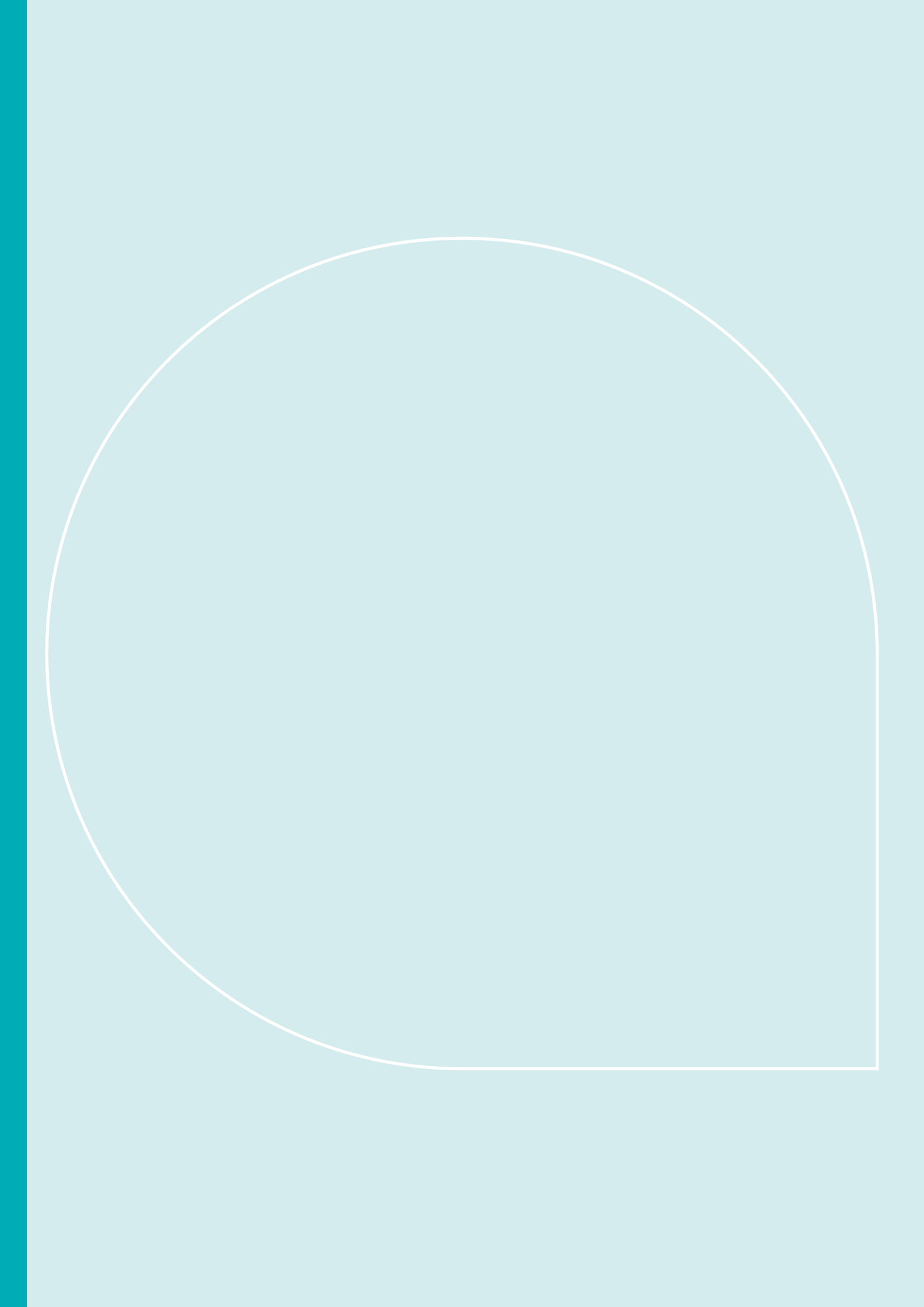
Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Sommaire

I. L'orientation des élèves à la fin du 4^e cycle de l'enseignement fondamental	7
1. La décision d'orientation	8
2. La commission d'orientation	9
3. L'inscription au lycée.....	10
II. L'enseignement secondaire classique et secondaire général	11
1. Le système scolaire public luxembourgeois 2018 - 2019.....	13
2. L'enseignement secondaire classique (ESC).....	14
2.1. Les classes inférieures : 7 C, 6 C, 5 C.....	14
2.2. Les classes supérieures : 4 C, 3 C, 2 C, 1 C	15
3. L'enseignement secondaire général (ESG).....	16
3.1. Les classes inférieures : 7 G, 7 P, 6 G, 6 P, 5 G, 5 AD, 5 P	16
3.2. Les classes supérieures : 4 G, 3 G, 2 G, 1 G	18
4. Les classes et projets spécifiques du système luxembourgeois	19
4.1. Enseignement d'adaptation en langues.....	19
4.2. Enseignement de mise à niveau.....	20
4.3. Enseignement selon un concept pédagogique particulier	20
4.4. Enseignement d'adaptation pour les élèves nouveaux arrivants.....	22
5. L'offre scolaire internationale	23
5.1. L'enseignement international	23
5.2. L'enseignement européen.....	23
5.3. L'enseignement britannique	24
5.4. L'enseignement français	24
5.5. L'enseignement germano-luxembourgeois	24
III. La formation professionnelle	25
1. La formation menant au Diplôme de technicien (DT).....	26
2. La formation menant au Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP).....	26
3. La formation menant au Certificat de capacité professionnelle (CCP).....	26
IV. Aides et conseils	27
1. Le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires - SePAS	28
2. Le Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires - CePAS.....	29
3. Le Service socio-éducatif	29
4. La cellule d'orientation.....	30
V. Les internats	31
VI. Les lycées de l'enseignement secondaire.....	33



I. L'orientation des élèves à la fin du 4^e cycle de l'enseignement fondamental

1. La décision d'orientation

Votre enfant fréquente actuellement une classe du cycle 4. À la fin du cycle, il sera orienté vers une classe de septième de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement secondaire général.

Tout au long du cycle 4, lors des échanges trimestriels et de la présentation des bilans intermédiaires, vous serez informés par le titulaire de classe en tant que représentant de l'équipe pédagogique de l'évolution des apprentissages de votre enfant, afin de pouvoir formuler votre avis en toute connaissance de cause vers la fin du cycle 4.

L'orientation de l'élève se fait sur la base d'une décision d'orientation qui est formulée d'un commun accord par les parents et le titulaire de classe au cours d'un entretien d'orientation au troisième trimestre du cycle 4.2.

La **décision d'orientation** est actée et signée par les parents et le titulaire de classe. Elle donne droit à l'admission à l'une des classes suivantes :

- classe de septième de l'enseignement secondaire classique 7 C ;
- classe de septième de l'enseignement secondaire général de la voie d'orientation 7 G ;
- classe de septième de l'enseignement secondaire général de la voie de préparation 7 P.

Les parents inscrivent leur enfant dans le lycée de leur choix en respectant l'ordre d'enseignement acté dans la décision d'orientation.

Une décision d'orientation vers une classe 7 C donne également accès à une classe 7 G. Une décision d'orientation à une classe 7 G donne également accès à une classe 7 P.



La décision d'orientation se fonde sur plusieurs éléments :

- les **résultats de l'évaluation des apprentissages** de votre enfant, consignés dans les bilans intermédiaires et le bilan de fin de cycle ;
- votre **avis sur l'orientation** de votre enfant ;
- les **résultats** de votre enfant aux **épreuves communes** (ces épreuves en allemand, français et mathématiques sont des épreuves nationales, identiques pour tous les élèves du pays. Elles informent sur les performances de votre enfant par rapport à la moyenne nationale et sur le développement de ses compétences par rapport aux niveaux de compétence attendus à la fin du cycle 4) ;
- les **productions de votre enfant**, recueillies tout au long du cycle 4 et qui rendent compte de ses apprentissages ainsi que de ses intérêts et aspirations ;
- les **informations recueillies par le psychologue**, si vous avez opté pour son intervention.

2. La commission d'orientation

Que faire si les parents et le titulaire de classe n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une décision d'orientation commune ?

En cas de désaccord sur l'orientation de votre enfant, vous ne parvenez pas à formuler une décision d'orientation commune avec le titulaire de classe. Dans ce cas, la prise de décision est reportée à une commission d'orientation. Le titulaire de classe et les parents adressent conjointement au président de la commission d'orientation de la direction régionale concerné le formulaire actant le désaccord tout en lui transmettant toutes les informations recueillies sur l'élève au cours du cycle 4.



Avant de prendre une décision d'orientation définitive, la commission d'orientation analysera les productions et les bilans intermédiaires de l'élève ainsi que ses résultats aux épreuves communes. Elle entendra l'avis des parents, du titulaire de classe et, le cas échéant, du psychologue, et prendra en considération les talents et les aspirations de l'élève.

Chaque membre de la commission dispose d'une voix aux délibérations, à l'exception du psychologue ayant fait les tests cognitifs avec les élèves et qui intervient sur demande des parents. Ce dernier n'a qu'une voix consultative.

La décision de la commission d'orientation est définitive. Un recours n'est pas possible.

Les membres de la commission d'orientation sont :

Membres permanents :

- le Directeur de l'enseignement fondamental de la région concernée ;
- un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental (qui, pendant le quatrième cycle en cours, n'a pas été concerné par l'orientation de l'élève dont la commission est saisie) ;
- un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire classique en tant qu'enseignant-orienteur ;
- un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général en tant qu'enseignant-orienteur ;
- un psychologue du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS).

Membres invités :

- les parents de l'élève ;
- le titulaire de la classe de l'élève ;
- le psychologue (avec voix consultative), si les parents ont opté pour son intervention.

ORIENTATION

3. L'inscription au lycée

Les titulaires de classe communiquent aux parents les dates des journées **portes ouvertes** des lycées. Elles sont aussi publiées sur le site www.men.lu. Il est conseillé de profiter de l'occasion pour s'informer sur l'offre scolaire des lycées qui vous intéressent avant de faire votre choix. Les sites internet des lycées sont aussi une source précieuse d'informations ainsi que le site www.mengschoul.lu et la brochure de l'offre scolaire.

La période d'inscription pour les classes de septième s'étend de fin juin à début juillet. Les inscriptions au lycée se font toujours dans la limite des disponibilités d'accueil du lycée choisi.

Dès que vous êtes en possession de tous les documents nécessaires, énumérés ci-après, veuillez les envoyer au lycée de votre choix. Les adresses des lycées figurent à la fin de cette brochure.

Comment inscrire mon enfant à une classe de 7^e ?

Pour vous permettre d'inscrire votre enfant au lycée, le titulaire de classe vous fera parvenir les documents suivants :

- la **décision d'orientation** ;
- un **formulaire de demande d'inscription** ;
- le **bilan de fin de cycle du cycle 4**.

En plus, vous devrez vous procurer :

- un **certificat de résidence élargi** au nom de l'élève (à demander auprès de votre administration communale ou à télécharger sur www.myguichet.lu) ;
- une **photo d'identité récente** de votre enfant.



Pendant les premières années au lycée, votre enfant a besoin de stabilité. Évitez-lui des transports et des fatigues inutiles. Inscrivez-le de préférence au lycée le plus proche ; il économisera ainsi du temps pour ses devoirs à domicile et ses loisirs.



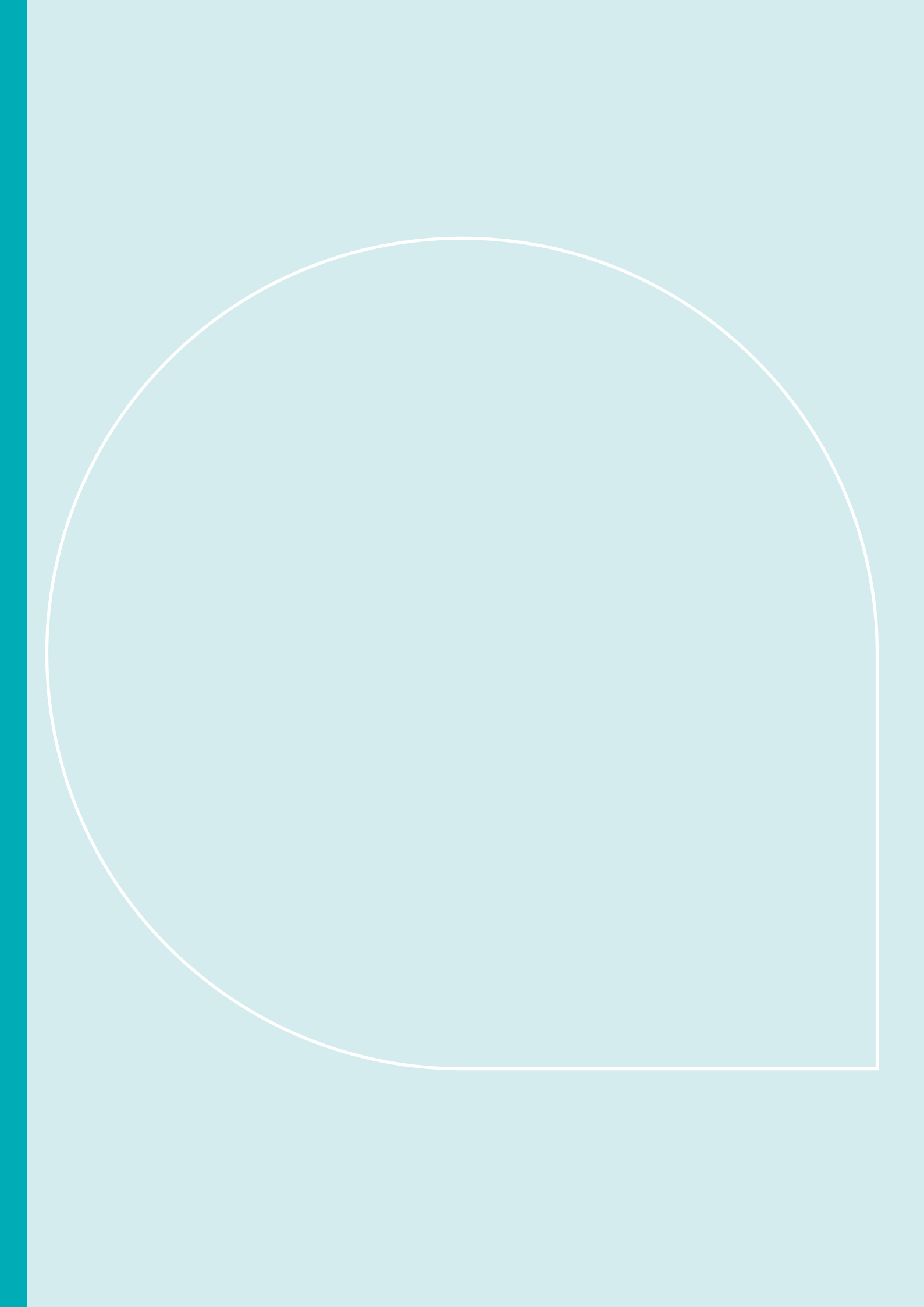
Pour des raisons d'organisation, vous êtes priés d'inscrire votre enfant à un seul lycée.

Vous serez informés en juillet si votre enfant est inscrit au lycée que vous avez choisi. Vous recevez alors une confirmation écrite de la part du directeur du lycée qui vous communique :

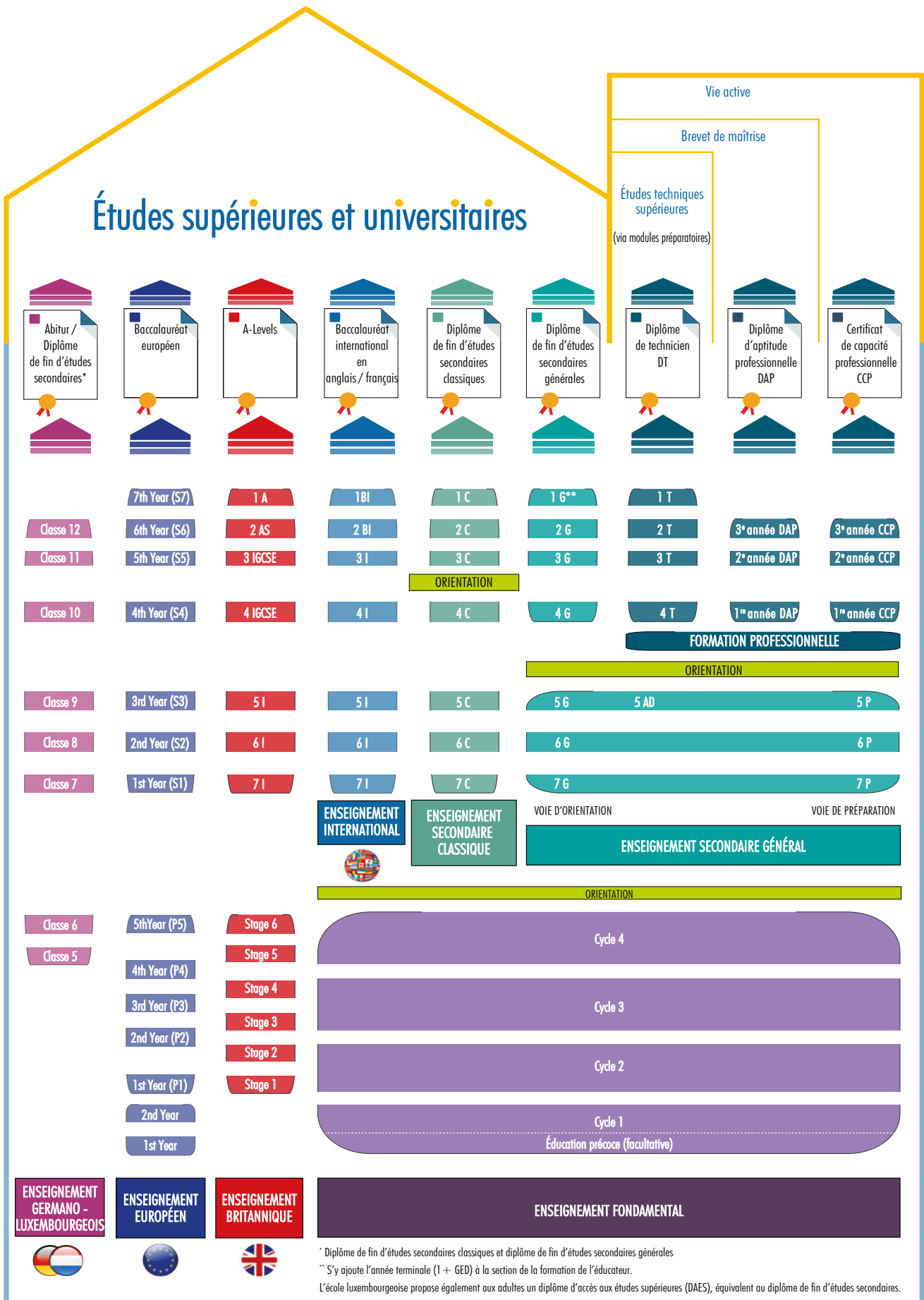
- la **date de la rentrée** ;
- la **liste des manuels scolaires**.

Si les capacités d'accueil du lycée de votre choix ne permettent pas d'y inscrire tous les élèves, votre enfant sera orienté vers un autre lycée dans la région où vous habitez.

II. L'enseignement secondaire classique et secondaire général



1. Le système scolaire public luxembourgeois 2018 - 2019



* Diplôme de fin d'études secondaires classiques et diplôme de fin d'études secondaires générales

** S'y ajoute l'année terminale (1 + GED) à la section de la formation de l'éducateur.

L'école luxembourgeoise propose également aux adultes un diplôme d'accès aux études supérieures (DAES), équivalent au diplôme de fin d'études secondaires.

2. L'enseignement secondaire classique (ESC)

- Durée** • 7 années
- Finalités** • transmettre des connaissances générales dans des domaines comme les langues, les sciences humaines et sociales, les mathématiques et les sciences naturelles
• préparer les élèves aux études supérieures et universitaires
- Structure** • classes inférieures (7 C - 5 C)
• classes supérieures (4 C - 1 C)
- Diplôme** • Diplôme de fin d'études secondaires qui donne accès aux universités et aux instituts d'enseignement supérieur

2.1. Les classes inférieures : 7 C, 6 C, 5 C

enseignement secondaire classique (ESC)		
5 CL (latin et anglais)	5 CZH (chinois et anglais)	5 C (anglais)
6 CL (latin)	6 CZH (chinois)	6 C (anglais)
7 C		

L'élève orienté vers l'enseignement secondaire classique commence ses études en classe de 7 C. La langue d'enseignement pour toutes les disciplines est l'allemand, à l'exception des mathématiques et du cours de français qui sont enseignés en français.

En classe de 6 C, l'élève opte soit pour le latin (6 CL) ou le chinois (6 CZH), soit pour l'anglais (6 C). Le programme des autres disciplines reste cependant le même.

L'élève qui choisit le latin ou le chinois en classe de 6 C ne commence l'apprentissage de l'anglais qu'un an plus tard, en classe de 5 C.



À noter :

Les classes de l'enseignement secondaire classique sont offertes dans une multitude de lycées dont certains lycées dits « techniques ».

2.2. Les classes supérieures : 4 C, 3 C, 2 C, 1 C

Les classes supérieures se composent :

- de la classe polyvalente (classe de 4 C) ;
- du cycle de spécialisation (classes de 3 C, 2 C, 1 C).

La classe polyvalente (4 C)

Le programme de la classe polyvalente est le même pour tous les élèves sauf pour ceux ayant choisi le latin. Cette classe a notamment pour but d'orienter l'élève vers une des huit sections du cycle de spécialisation. La cellule d'orientation du lycée et les professeurs de la classe de 4 C assistent l'élève dans ce choix important. Une orientation vers l'enseignement secondaire général ou la formation professionnelle est également possible.

Le cycle de spécialisation (3 C, 2 C, 1 C)

Le cycle de spécialisation est constitué de huit sections (A, B, C, D, E, F, G, I). Toutes les sections ont en commun un enseignement de base qui est complété par des cours à option et des disciplines de spécialisation. Les cours à option peuvent varier d'un lycée à l'autre. Les disciplines de spécialisation caractéristiques de chaque section occupent une place importante dans les horaires.

Un certificat intermédiaire, qui mentionne la réussite de cinq années d'enseignement secondaire, est délivré à l'élève ayant réussi la classe de 3 C.

Le diplôme de fin d'études secondaires est délivré après la réussite de l'examen de fin d'études secondaires. Il donne accès aux études supérieures dans toutes les disciplines.



Les sections du cycle de spécialisation

Section A :	langues vivantes
Section B :	mathématiques - informatique
Section C :	sciences naturelles - mathématiques
Section D :	sciences économiques - mathématiques
Section E :	arts plastiques
Section F :	musique
Section G :	sciences humaines et sociales
Section I :	informatique - communication



3. L'enseignement secondaire général (ESG)

Durée	<ul style="list-style-type: none">• 7 années
Finalités	<ul style="list-style-type: none">• transmettre des connaissances générales dans des domaines comme les langues, les sciences humaines et sociales, les mathématiques et les sciences naturelles• préparer les élèves aux études supérieures et universitaires, au brevet de technicien supérieur ou au brevet de maîtrise
Structure	<ul style="list-style-type: none">• classes inférieures (7 G - 5 G, 7 P - 5 P, 5 AD)• classes supérieures (4 G - 1 G) de l'ESG ou classes supérieures de la formation professionnelle
Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme de fin d'études secondaires qui donne accès aux universités et aux instituts d'enseignement supérieur, au brevet de technicien supérieur et au brevet de maîtrise

3.1. Les classes inférieures : 7 G, 7 P, 6 G, 6 P, 5 G, 5 AD, 5 P

enseignement secondaire général (ESG)		
5 G	5 AD	5 P
6 G		6 P
7 G		7 P
voie d'orientation		voie de préparation

L'élève orienté vers l'enseignement secondaire général commence ses études en classe de 7^e générale de la voie d'orientation 7 G ou de la voie de préparation 7 P. Après trois années d'études, l'élève est orienté vers une des formations suivantes, qui ont chacune une durée et une finalité bien déterminées :

- classes supérieures de l'enseignement secondaire classique ;
- classes supérieures de l'enseignement secondaire général ;
- formation professionnelle ;
- classe d'initiation professionnelle ;
- ou classes adaptées aux besoins de l'élève.



Les classes inférieures de la voie d'orientation

Aux classes inférieures de la voie d'orientation, les connaissances générales (langues, mathématiques, sciences humaines et sociales, sciences naturelles) de l'élève sont approfondies. La langue d'enseignement est l'allemand, sauf pour les mathématiques et le cours de français, qui sont enseignés en français. Il existe également des offres linguistiques particulières et une offre scolaire internationale (voir chapitres 4 et 5).

En classe de 6^e générale d'orientation (6 G), les cours de langues (français et allemand) ainsi que les mathématiques sont enseignés à deux niveaux : en cours de base ou en cours avancé. Le choix de l'inscription dans un des deux cours se fait suivant le niveau de compétence de l'élève et l'avis d'orientation du conseil de classe. En classe de 5^e générale

d'orientation (5 G), l'anglais est également enseigné à deux niveaux.

Les classes inférieures ont aussi une mission d'orientation : elles amènent l'élève vers la voie de formation ou le métier qui correspond le mieux à ses intérêts et à ses capacités. Pour cette raison, les programmes comprennent des cours pratiques qui mettent l'élève en contact avec les différents métiers et professions. Cette orientation est complétée par des stages pratiques et des visites d'entreprises. La cellule d'orientation du lycée (voir p.30) et les enseignants de l'élève assistent celui-ci dans cette procédure importante. À la fin de la 5^e générale d'orientation, ou de la 5^e générale d'adaptation ; l'élève a accès soit à la formation professionnelle, soit aux classes supérieures de l'ESC/ESG.

Voir aussi les brochures :

www.men.lu > Actualités du ministère > Publications
> Enseignement secondaire > Informations générales / offre scolaire



Les classes inférieures de la voie de préparation

Les classes inférieures de la voie de préparation accueillent les élèves qui, dans une ou plusieurs disciplines, n'ont pas atteint le socle de compétences visé à la fin du cycle 4 de l'enseignement fondamental.

Elles préparent l'élève à un passage ultérieur à la voie d'orientation ou à une formation professionnelle. L'allemand, le français, les mathématiques, la culture générale, l'éducation physique et sportive et l'apprentissage pratique à l'atelier sont enseignés par modules répartis sur trois années d'enseignement. Ceux-ci permettent à l'élève de progresser à son rythme et de capitaliser un maximum de modules pour la formation ultérieure envisagée. En fin de 6^e générale de préparation (6 P), l'élève passe soit dans la classe de 5^e générale de préparation (5 P), soit dans la 5^e

générale d'adaptation de la voie d'orientation (5 AD) si ses résultats le permettent.

À la fin de la 5^e générale de préparation (5 P), l'élève a accès à la voie d'orientation, à la formation professionnelle visant le diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), ou le certificat de capacité professionnelle (CCP) (voir chapitre III) ainsi que la classe d'initiation professionnelle (CIP).

Les classes de la voie de préparation ainsi que la classe de 5^e générale d'adaptation se distinguent des classes 7 G, 6 G, 5 G par l'importance accordée aux disciplines pratiques. Les mathématiques sont enseignées en allemand. Les langues enseignées sont l'allemand/luxembourgeois et le français. Dans certaines classes, l'anglais est proposé en option.



Quelle formation choisir ?

Dans une société aussi diversifiée que la nôtre, tous les métiers ont leur importance.

Nous avons besoin de métiers intellectuels autant que de métiers techniques ou manuels.

Pour l'élève, il est important de choisir une formation qui correspond à ses intérêts et à ses capacités.

Certes, on ne peut pas demander à un très jeune élève de se fixer dès le début sur une profession. Cependant, il est important de jeter les bases pour son avenir et de lui faire découvrir ses capacités.

Le système scolaire luxembourgeois offre de nombreuses possibilités de formation dans l'enseignement secondaire classique et général. Aujourd'hui, les structures permettent un passage ultérieur d'un type d'enseignement vers un autre, mais connaître le plus tôt possible le type d'enseignement qui convient le mieux à l'élève constitue un grand avantage.

3.2. Les classes supérieures : 4G, 3G, 2G, 1G

Lors du passage des classes inférieures de l'enseignement secondaire classique ou général vers les classes supérieures de l'enseignement secondaire général, l'élève choisit de poursuivre son éducation dans une des cinq divisions proposées.

Durée	<ul style="list-style-type: none">• 4 années (5 années pour la section de la formation de l'éducateur)
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• formation générale solide• formations technique, théorique et pratique poussées avec pour but de préparer soit l'entrée dans la vie professionnelle, soit la poursuite d'études universitaires générales
Divisions	<ul style="list-style-type: none">• administrative et commerciale• artistique• hôtelière et touristique• professions de santé et professions sociales• technique générale
Certification /Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Certificat intermédiaire en cas de réussite de la classe de 3^e (cinq années d'enseignement secondaire)• Diplôme de fin d'études secondaires après réussite de l'examen de fin d'études secondaires

4. Les classes et projets spécifiques du système luxembourgeois

4.1. Enseignement d'adaptation en langues

Les classes inférieures de l'ESC et de l'ESG sont à dominante germanophone, c.à.d. que la langue véhiculaire de toutes les disciplines est l'allemand sauf pour le cours de français et les mathématiques qui sont enseignés en français. Il existe cependant des classes avec une adaptation des langues et de la langue véhiculaire, dont les spécificités sont précisées ci-dessous.

Classe de mise à niveau en allemand	→ Cette classe offre un programme luxembourgeois avec des heures supplémentaires en allemand. Elle est destinée aux élèves qui ont de bons résultats en français et en mathématiques, mais qui présentent des faiblesses en allemand.
Classe de mise à niveau en français	→ Cette classe offre un programme luxembourgeois avec des heures supplémentaires en français. Elle est destinée aux élèves qui ont de bons résultats en allemand et en mathématiques, mais qui présentent des faiblesses en français.
Classe allemand langue étrangère	→ Cette classe offre un programme luxembourgeois avec un enseignement du cours d'allemand en tant que langue étrangère.
Classe français langue étrangère	→ Cette classe offre un programme luxembourgeois avec un enseignement du cours de français en tant que langue étrangère.
Classe à langue véhiculaire française	→ Cette classe offre un programme luxembourgeois avec comme langue véhiculaire la langue française. Tous les cours sont enseignés en français, sauf l'allemand, où l'élève suit le programme luxembourgeois standard.



4.2. Enseignement de mise à niveau

Classe passerelle de l'enseignement secondaire général vers l'enseignement secondaire classique	Cette classe est destinée aux élèves ayant atteint le niveau d'une classe de septième classique sauf dans certaines disciplines. Le programme de la classe passerelle est intensifié dans les disciplines en question. Après la réussite de la classe passerelle, l'élève intègre une classe de sixième classique (6 C).
Classe passerelle de la voie de préparation vers la voie d'orientation de l'enseignement secondaire général	Cette classe est destinée aux élèves ayant atteint le niveau d'une classe de septième générale de la voie d'orientation sauf dans certaines disciplines. Le programme de la classe passerelle est intensifié dans les disciplines en question. Après la réussite de la classe passerelle, l'élève intègre une classe de sixième générale de la voie d'orientation (6 G).

4.3. Enseignement selon un concept pédagogique particulier

Concept musical	Dans les classes de 7 ^e musicales, les cours de musique sont destinés aux élèves qui ont déjà suivi une formation au conservatoire, respectivement à l'école de musique. Dans les classes de 6 ^e et de 5 ^e musicales, l'horaire est adapté de sorte à y intégrer des cours de musique, contrairement aux classes traditionnelles de 6 ^e et de 5 ^e .
Concept en langues	Dans ces classes qui suivent un programme luxembourgeois, la langue anglaise est introduite dès la classe de 7 ^e .
Concept en technologies de l'information et de la communication (TIC)	Dans le cadre du projet « Digital Classroom Lëtzebuerg », des classes entières ont été équipées de tablettes numériques afin de permettre un apprentissage sur mesure. Voir « classe-tablette » pour plus de détails (p.21).
Concept sportif	Des classes sports-études sont proposées au Sportlycée (SLL). Elles accueillent des élèves qui pratiquent un sport à haut niveau. Elles combinent un programme luxembourgeois avec des entraînements sportifs, en étroite collaboration avec les fédérations sportives.



Inscrire son enfant dans une classe-tablette en 7^e

De plus en plus d'établissements de l'enseignement secondaire classique et de l'enseignement secondaire général participent à la démarche « one2one » qui déploie des tablettes de type iPad dans les lycées. Le but de la mise en œuvre de ces classes-tablettes est de procurer une forte valeur ajoutée à l'apprentissage et à l'enseignement en fournissant au public cible des contenus pédagogiques interactifs, multimédias et adaptatifs.

Le fait de travailler avec des tablettes n'est pas seulement un très fort facteur de motivation pour les élèves, il permet également aux enseignants de dispenser un enseignement différencié aux apprenants afin que tout le monde puisse avancer à son rythme, tout en visant les mêmes finalités.

En outre, l'utilisation des tablettes dans des contextes pédagogiques divers permet à l'Éducation nationale de préparer les élèves aux compétences du XXI^e siècle et au monde du travail de demain.

Pour savoir quel lycée propose quelle démarche en ce sens, il est recommandé de consulter les sites web des lycées respectifs ou le site www.mengschoul.lu.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites suivants :

- <http://www.one2one.lu>
- <http://www.edutopia.lu>
- <http://portal.education.lu/dcl/>



4.4. Enseignement d'adaptation pour les élèves nouveaux arrivants

Classes d'accueil	<p>Une classe d'accueil est une classe de l'enseignement secondaire général destinée aux élèves arrivés en cours d'année scolaire et qui n'ont pas acquis le niveau scolaire requis pour une classe d'insertion. Ils y suivent un enseignement intensif en langues française et luxembourgeoise. Il n'y a pas d'enseignement de la langue allemande.</p> <p>Les élèves sont orientés vers ces classes par la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.</p>
Classes d'insertion	<p>Une classe d'insertion est une classe de l'enseignement secondaire général destinée aux élèves qui ont acquis un bon niveau scolaire dans leur pays d'origine, mais qui ne maîtrisent pas ou seulement très peu les langues enseignées au Luxembourg. Ils y suivent le programme scolaire régulier ainsi qu'un enseignement intensif de la langue française ou de la langue allemande.</p>

Il existe trois types de classe d'insertion

(1) francophone apprentissage intensif du français - voie d'orientation

L'élève a acquis le niveau de la voie d'orientation (7 G) en mathématiques. Le plan d'études luxembourgeois est enseigné en français et l'élève y suit des cours intensifs de français ainsi qu'une initiation à la langue et à la culture luxembourgeoises. Il n'y a pas d'enseignement de la langue allemande contrairement à une classe de 7 G.

(2) francophone - voie de préparation

L'élève a acquis le niveau de la voie de préparation (7 P) en mathématiques et en français. Le plan d'études luxembourgeois est enseigné en français. Il n'y a pas d'enseignement de la langue allemande, contrairement à une classe de 7 G.

(3) francophone apprentissage intensif de l'allemand - voie d'orientation

L'élève a acquis le niveau de la voie d'orientation (7 G) en mathématiques et en français. Le plan d'études luxembourgeois est enseigné en français et l'élève y suit des cours intensifs d'allemand.

Pour plus d'informations sur les classes pour élèves nouveaux arrivants, veuillez vous adresser à la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants.



Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA)

Maison de l'Orientation
58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél. : 247-85277 / 247-75277

5. L'offre scolaire internationale

5.1. L'enseignement international

Il est possible de préparer le baccalauréat international (BI) en français et en anglais conformément aux dispositions de l'Organisation du baccalauréat international qui est reconnue dans la plupart des pays.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites internet des écoles respectives :

Athénée de Luxembourg (BI en anglais) : www.al.lu

Lycée technique du Centre (BI en français) : www.ltc.lu

Fräi-ëffentlech Waldorfschoul asbl (BI en français) : www.waldorf.lu

International School of Luxembourg asbl (BI en anglais) : www.islux.lu

5.2. L'enseignement européen

Au Luxembourg, quatre lycées publics proposent une offre scolaire européenne suivant les programmes officiels des Écoles européennes. Cette offre porte sur les sections linguistiques anglophones, francophones et/ou germanophones. Les classes mènent au baccalauréat européen reconnu dans tous les pays de l'Union européenne.

Il existe également deux Écoles européennes qui se répartissent les langues de l'Union européenne.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites internet des écoles européennes agréées :

École internationale de Differdange-Esch : www.eide.lu

École internationale de Junglinster / Lënster Lycée Junglinster : www.lij.lu

École internationale Edward Steichen / Lycée Edward Steichen Clervaux : www.lesc.lu

École internationale de Mondorf-les-Bains : www.eimlb.lu

École européenne Luxembourg I (Kirchberg) : www.euroschool.lu

École européenne Luxembourg II (Bertrange/Mamer) : www.eel2.eu

5.3. L'enseignement britannique

Il est possible de préparer des diplômes britanniques jusqu'aux A Levels.

International School Michel Lucius :
www.lml.lu

St. George's International School :
www.st-georges.lu

5.4. L'enseignement français

L'établissement d'enseignement Vauban, École et Lycée français de Luxembourg est homologué par le ministère de l'Éducation nationale français. Il fait partie du réseau des établissements scolaires d'enseignement français à l'étranger, l'AEFE. Il prépare les élèves au baccalauréat des séries Littéraire (L), Économique et sociale (ES), Scientifique (S) et Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG). Il propose également deux cursus d'enseignement renforcé en allemand et en anglais : les sections européennes et les sections internationales.

L'École privée Notre-Dame Sainte-Sophie offre les classes du collège français.

Vauban, École et Lycée français de Luxembourg : www.vauban.lu

École privée Notre-Dame Sainte-Sophie :
www.epnd.lu

5.5. L'enseignement germano-luxembourgeois

Le Schengen-Lyzeum Perl propose une offre binationale et transfrontalière. Son offre scolaire combine des éléments des systèmes éducatifs allemand et luxembourgeois, et conduit à un diplôme du système allemand (*allgemeine Hochschulreife*) et au diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires. Il est préférable d'intégrer le Schengen-Lyzeum à la fin du cycle 3 de l'école fondamentale, mais une entrée à la fin du cycle 4 est également possible.

Deutsch-Luxemburgische
Schengen-Lyzeum Perl :
www.schengenlyzeum.eu

III. La formation professionnelle

1. La formation menant au Diplôme de technicien (DT)

La formation de technicien se distingue de la formation menant au DAP par un profil de compétences plus approfondi et diversifié ainsi que par une culture générale plus poussée.

Durée normale	<ul style="list-style-type: none">• 4 années
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• formation professionnelle poussée qui prépare à la vie active• formation technique, orientée vers la pratique professionnelle• formation organisée soit sous contrat d'apprentissage, soit sous contrat de stage• des modules préparatoires sont prévus pour les élèves qui désirent avoir accès à des études techniques supérieures dans leur spécialité
Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme de technicien (DT)

2. La formation menant au Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)

La formation menant au DAP prépare à l'entrée dans la vie professionnelle avec la possibilité de poursuivre des formations en vue de l'obtention du brevet de maîtrise.

Durée normale	<ul style="list-style-type: none">• 3 années
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• apprentissage d'un métier ou d'une profession• formation offerte soit sous contrat d'apprentissage, soit sous contrat de stage• des modules préparatoires sont prévus pour les élèves qui désirent avoir accès à des études techniques supérieures dans leur spécialité
Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)

3. La formation menant au Certificat de capacité professionnelle (CCP)

La formation menant au CCP permet d'acquérir les compétences professionnelles de base.

Durée normale	<ul style="list-style-type: none">• 3 années
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• formation professionnelle de base qui prépare à la vie active• apprentissage sur base d'un contrat d'apprentissage• formation qui se fait par alternance en milieu professionnel et en milieu scolaire
Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Certificat de capacité professionnelle (CCP)

IV. Aides et conseils

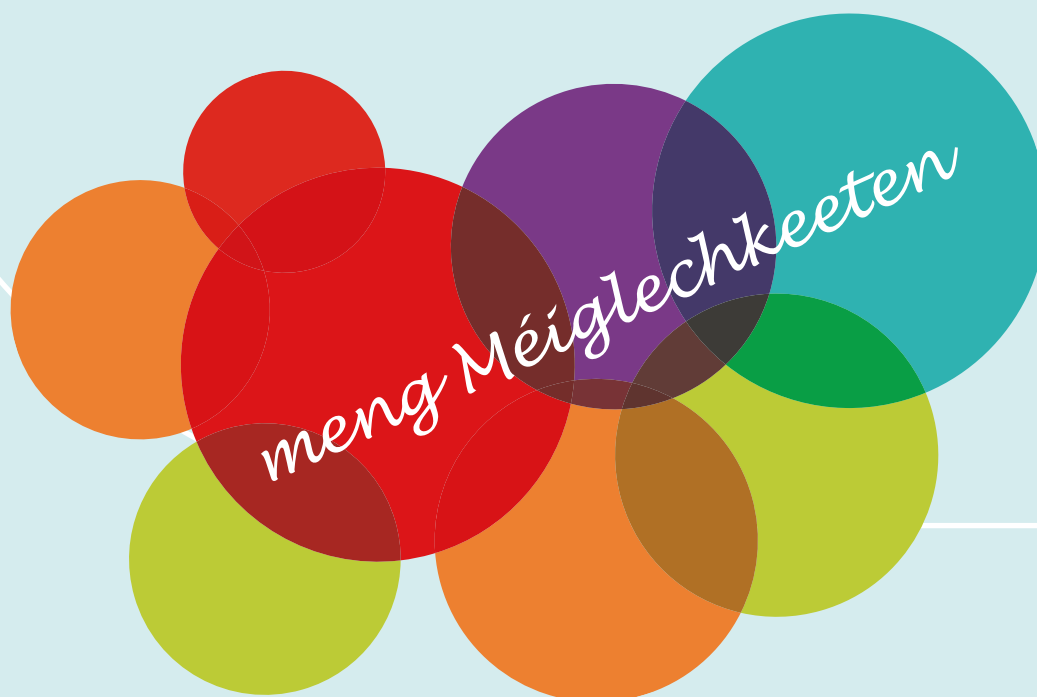
1. Le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS)

Au sein des lycées publics et de certains lycées privés, le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS) travaille en collaboration avec les enseignants du lycée et les parents des élèves pour identifier les besoins et les priorités d'intervention.

Les tâches suivantes incombent au service :

- assurer la guidance psychologique, personnelle et sociale des élèves et développer des activités pour répondre à leurs besoins de prise en charge et d'orientation ;
- aider les élèves qui se trouvent en situation scolaire, psychologique ou familiale difficile ;
- aider les élèves dans leurs choix scolaires ;
- participer aux conseils de classe en vue d'assurer le suivi des actions de prise en charge et d'appui dont bénéficie l'élève ;
- assister les enseignants lors de la prise en charge d'élèves en difficulté scolaire et d'élèves à besoins spécifiques ;
- collaborer à l'organisation des activités de prise en charge éducative en dehors des heures de classe ;
- collaborer avec le service de la médecine scolaire ;
- collaborer à l'évaluation des enseignements.

Le personnel du SePAS comprend des psychologues, des assistants sociaux, des enseignants, des éducateurs gradués et des éducateurs diplômés.



2. Le Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS)

Au sein de la Maison de l'orientation, le CePAS offre aux jeunes, aux parents et tuteurs des consultations psychologiques et thérapeutiques, une guidance parentale et un accompagnement socio-éducatif adaptés aux besoins, de façon ponctuelle ou régulière. Toutes les consultations au CePAS sont gratuites et confidentielles.

Le CePAS est également en charge du traitement, de la décision, de la notification et de la liquidation des demandes de subventions (pour ménages à faible revenu) et de maintien scolaire introduites via les SePAS.

3. Le Service Socio-éducatif

Le Service socio-éducatif travaille en collaboration étroite avec le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS).

Les missions suivantes incombent au service :

- développer les compétences sociales et personnelles des élèves par des projets socio-éducatifs en étroite collaboration avec les enseignants ;
- organiser des activités de prise en charge éducative, des activités périscolaires et des études dirigées ;
- prévenir le décrochage scolaire ;
- prévenir la violence et les conflits ;
- assister les élèves en difficulté.

Ces activités et interventions ont lieu en dehors des heures de classe ou lors des leçons où l'enseignant est absent.



4. La cellule d'orientation

Depuis 2017-2018, la loi prévoit que chaque lycée de l'enseignement secondaire se dote d'une cellule d'orientation qui est composée des membres du personnel enseignant et du personnel éducatif ou psycho-social.

Cette cellule d'orientation est chargée de la mise en œuvre de la démarche d'orientation scolaire et professionnelle qui vise à :

1. informer sur le système scolaire et les voies de formation, y compris les possibilités d'études supérieures tant au Luxembourg qu'à l'étranger ;
2. faire connaître le monde socio-économique, en particulier le marché de l'emploi ;
3. développer les compétences permettant de prendre les décisions sur les voies de formation à choisir et d'élaborer un projet d'études personnel.



Contacts :

Au sein des lycées :

- cellule d'orientation
- Service socio-éducatif
- SePAS <http://cepas.public.lu/fr/annuaires/services-lycees.html>

CePAS - Maison de l'Orientation

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél. : 247-75910

email : info@cepas.public.lu
www.cepas.lu



V. Les internats

Pôle d'enseignement Centre

Internat Fieldgen, Luxembourg-ville

Accueil de filles de l'école privée Fieldgen

Renseignements : 49 94 31 – 536

www.epf.lu

Convict épiscopal, Luxembourg-ville

Accueil de garçons des lycées de la Ville de Luxembourg

Renseignements : 44 743 – 206

www.convict.lu

Internat du Sportlycée, Luxembourg-Cents

Accueil de filles et de garçons du SLL

Renseignements : 26 75 05 – 1

www.sportlycee.lu

Pôle d'enseignement Est

Institution St Willibrord, Echternach

Accueil de filles et de garçons des lycées d'Echternach, de Grevenmacher et de Junglinster
Internat de jour pour garçons et filles

Renseignements : 72 03 13

www.internat-echternach.lu

Pôle d'enseignement Nord

Atert-Lycée, Redange

Accueil de filles et de garçons du ALR

Renseignements : 26 62 32 20

www.alr.lu

LCD-Internat de Mersch

fermé pendant les travaux
2019-2021

www.lcd.lu

Internat Sigefroid, Mersch

Accueil de filles et de garçons du Lycée Ermesinde et du LTPES, Mersch

Renseignements : 26 89 00 - 702

www.sigefroid.lu

Internat Sainte-Anne, Ettelbruck

Les internats Jacques Brocquart asbl
Accueil de filles des lycées de la Nordstad

Renseignements : 26 80 59-1

www.internats.lu/?-internat-sainte-anne-ettelbruck-

Internat Jos. Schmit, Diekirch

Accueil de filles et de garçons des lycées de la Nordstad

Renseignements : 80 34 40

www.internat-diekirch.lu

Internat du Nord, Wiltz

Accueil de filles et de garçons du Lycée du Nord

Renseignements : 26 95 23 – 1

www.internats.lu

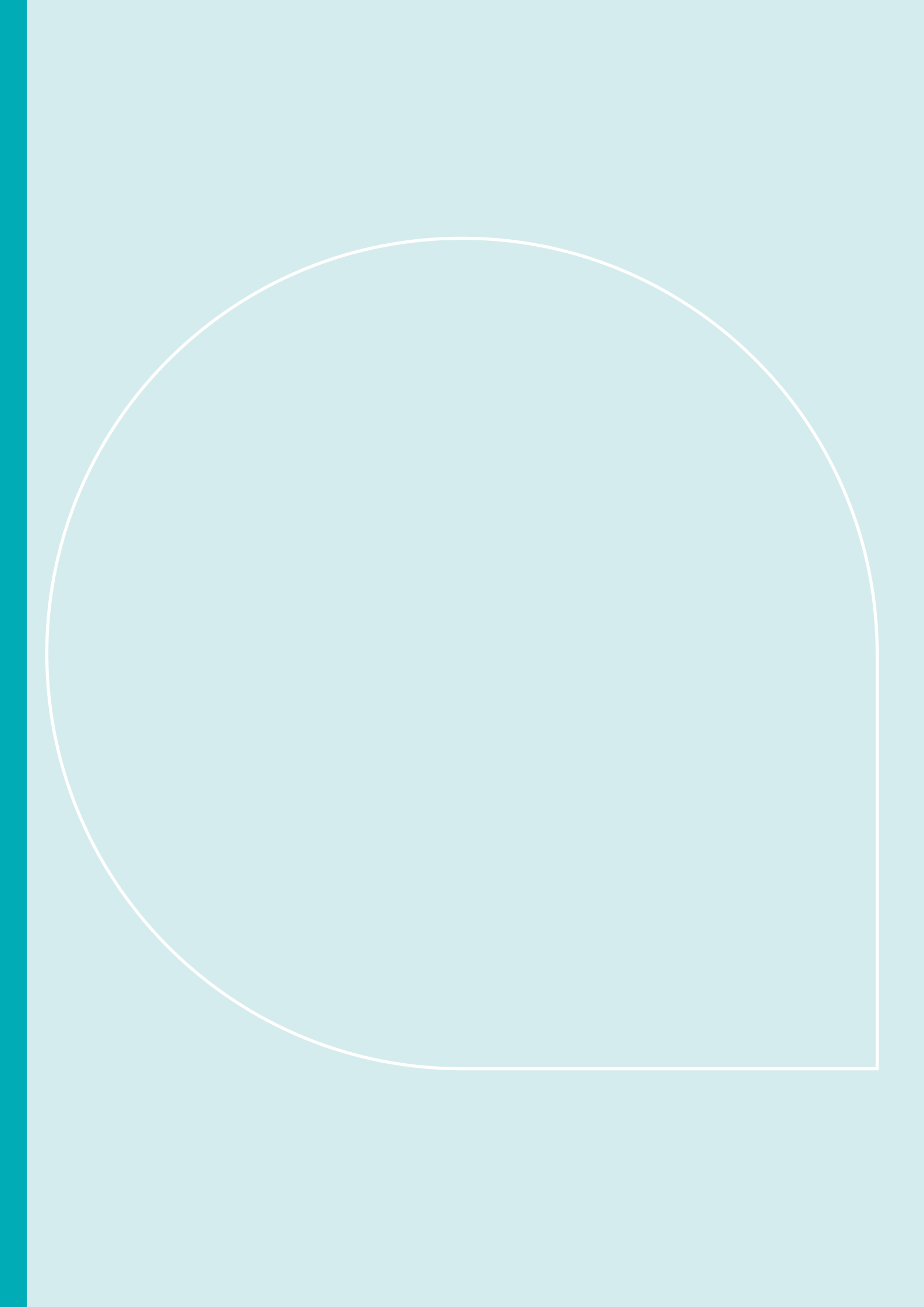
Villa, Wiltz

Internat de jour, accueil de filles et de garçons du Lycée du Nord

Renseignements : 95 73 73

www.lnw.lu

VI. Les lycées de l'enseignement
secondaire



L'offre de chaque lycée peut varier d'une année à l'autre compte tenu du nombre d'inscriptions dans les classes. Voir aussi le site www.mengschoul.lu.

ESC : enseignement secondaire classique

ESG : enseignement secondaire général

VO : voie d'orientation

VP : voie de préparation

Pôle d'enseignement	Classes de 7 ^e			Spécificités classes inférieures
	ESC	ESG		
		VO	VP	
Athénée de Luxembourg (AL) 24, bd Pierre Dupong L-1430 Luxembourg Renseignements : 44 02 49 - 61 00 Internet : www.a.lu	X			classes anglophones préparant au baccalauréat international
Lycée des Arts et Métiers (LAM) 19, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg Renseignements: 46 76 16 - 205 Internet: www.ltam.lu		X		ESG : classes d'accueil PROJET : O-Limp
Site Dommeldange 20, rue Nicolas Hein L-1721 Luxembourg Renseignements: 26 68 91 - 20 07	X	X	X	ESG : classes de mise à niveau en allemand classes de mise à niveau en français classes passerelles de mise à niveau de l'ESG vers l'ESC ESG : classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français

	Classes de 7 ^e				Spécificités classes inférieures
	ESC	ESG			
		VO	VP		
Lycée Aline Mayrisch (LAML) 38, bd Pierre Pierre Dupong L-1430 Luxembourg Renseignements : 26 04 - 32 11 Internet : www.laml.lu	X	X	X	X	ESC : classe musicale classe sportive de 7 ^e à 4 ^e ESC/ESG : classes 7 ^e iPad
Lycée de Garçons Luxembourg (LGL) Place Auguste Laurent L-1912 Luxembourg Renseignements : 22 23 02 - 504 Internet : www.lgl.lu	X				ESC : classe de mise à niveau en allemand classes musicales PROJET : initiation aux nouvelles technologies
Lycée Josy Barthel (LJBM) 2, rue Gaston Thorn L-8268 Mamer Renseignements : 26 31 40 - 1 Internet : www.ljbm.lu	X	X	X	X	ESC : classes de mise à niveau en allemand ou en français (auditoires à taille variable) ESC/ESG : toutes les classes équipées de tablettes mobiles ESG : classes d'accueil
Lycée Michel Lucius (LML) 157, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg Renseignements : 47 33 95 - 50 Internet : www.lml.lu	X ¹	X			ESC ¹ : uniquement classes internationales britanniques ESG : classes musicales PROJET : O-Limp
Lycée Michel-Rodange (LMRL) 30, bd Pierre Dupong L-1430 Luxembourg Renseignements : 26 04 - 7 1 00 Internet : www.lmrl.lu	X				ESC : classes iPad et classes traditionnelles classes musicales classes sportives

	Spécificités classes inférieures			
	Classes de 7 ^e			
	ESC	ESG		
	ESC	VO	VP	
Lycée Robert-Schuman (LRSL) 1, Bd Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg Renseignements : 22 82 14 – 219 Internet : www.lrsi.lu	X	X ²		ESG ² : uniquement classes d'accueil
Lycée technique de Bonnevoie (LTB) 119, rue du Cimetière L-1338 Luxembourg Renseignements : 40 39 45 - 200 Internet : www.ltb.lu		X	X	ESG : classe accueil
Lycée technique du Centre (LTC) 106, avenue Pasteur L-2309 Luxembourg Renseignements : 47 38 11 - 1	X ³	X ⁴		ESC ³ : uniquement classes français langue étrangère ESG ⁴ : uniquement classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif de l'allemand classes pour enfants dysphasiques (troubles spécifiques du développement du langage)
Annexe Kirchberg 6, rue R. Coudenhove-Kalergi L-1359 Luxembourg Renseignements : 43 43 32 - 1 Internet : www.ltc.lu			X	ESG : classes d'accueil classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français
Sportlycée (SLL) 66, rue de Trèves L-2630 Luxembourg Renseignements : 26 75 05 - 1 Internet : www.sportlycee.lu	X	X		ESG/ESG : classes sportives

Pôle d'enseignement SUD	Classes de 7 ^e				Spécificités classes inférieures
	ESC	ESG			
		VO	VP		
École Internationale de Differdange/ Esch (EIDE) 23, Grand-Rue L-4575 Differdange Renseignements : 58 77 11 - 977 Internet : www.eide.lu Site Esch 91, rue Victor Hugo L-4141 Esch-sur-Alzette Renseignements: 28 85 72 - 1	X			X	Fonctionnement selon l'enseignement européen: Sections anglophone, française et germanophone ESG : classes d'accueil
Lycée Bel-Val (LBV) 100, avenue du Blues L-4368 Belvaux Renseignements : 26 55 47 - 395 Internet : www.lbv.lu	X	X		X	ESC/ESG : classes 7 ^e et 4 ^e iPad classes à langue véhiculaire française
Lycée de Garçons Esch (LGE) 71, rue du Fossé L-4123 Esch-sur-Alzette Renseignements : 55 62 85 - 1 Internet : www.lge.lu	X				ESC : classes de mise à niveau en allemand classes de mise à niveau en français classes musicales PROJET : initiation aux nouvelles technologies
Lycée Guillaume Kroll (LGK) 32, rue Henri Koch L-4354 Esch-sur-Alzette Renseignements : 55 95 45 - 205 Internet : www.lgk.lu	X	X		X	ESC/ESG : classes iPad et classes traditionnelles Possibilité d'opter pour une classe CAP Futur (engagements sociaux/sportifs/culturels ; journées longues) ESG : classes d'insertion - langue véhiculaire française – apprentissage intensif de l'allemand

	Spécificités classes inférieures				
	Classes de 7 ^e			ESG	
	ESC	VO	VP		
<p>Lycée Hubert Clément (LHCE) 2, rue Général Patton L-4277 Esch-sur-Alzette Renseignements : 55 71 55 Internet : www.lhce.lu</p>	X				ESC : classes de mise à niveau en allemand classes sportives de 7 ^e - 4 ^e PROJET: initiation aux nouvelles technologies
<p>Lycée Nic-Biever (LNB) 28, rue du Parc L-3542 Dudelange Renseignements : 51 60 31 Internet : www.lnbd.lu</p>	X	X	X	X	ESG : classes d'accueil
<p>Lycée technique de Lallange (LTL) bd Hubert Clément L-4064 Esch-sur-Alzette Renseignements : 55 95 42 - 305 Internet : www.ltl.lu</p>	X ⁵	X		X ⁶	Le LTL organise des classes de 6 ^e et 5 ^e de l'ESC ⁵ . ESG : classes d'accueil classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français ESG-VP ⁶ : uniquement classes à langue véhiculaire français
<p>Lycée technique Mathias-Adam (LTMA) Avenue de l'Europe L-4802 Lamadelaine Renseignements : 50 87 30 - 204</p>	X	X			ESC/ESG : classes à langue véhiculaire français classes de mise à niveau en allemand classes 7 ^e iPad ESG : classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français
<p>Annexe Jenker Rue Pierre Frieden L-4560 Differdange Renseignements : 58 44 79 - 1 Internet : www.ltma.lu</p>				X	ESG : classes d'accueil ESG-VP : classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français

Pôle d'enseignement EST	Classes de 7 ^e			Spécificités classes inférieures
	ESC	VO	ESG VP	
Lycée Mondorf-les-Bains (EIMLB) 2, route de Burmerange L-5659 Mondorf-les-Bains Renseignements: 28 12 88 - 1 Internet: www.eimlb.lu	X			Fonctionnement selon l'enseignement européen: Sections anglophone, française et germanophone
Lycée classique Echternach (LCE) Ancienne Abbaye L-6401 Echternach Renseignements : 72 87 15- 100 Internet : www.lce.lu	X	X		ESC : classes de mise à niveau en allemand classes de mise à niveau en français
Lënster Lycée Junglinster (LLJ) 2, rue Victor Ferrant L-6122 Junglinster Renseignements : 27 69 63 1 Internet : www.llj.lu	X	X	X	ESC : anglais dès la classe de 7 ^e classes de mise à niveau en allemand classes de mise à niveau en français ESG : classes d'accueil Enseignement européen: Sections anglophone et germanophone
Maacher Lycée Grevenmacher (MLG) 18, rue de Muenschecker L-6760 Grevenmacher Renseignements : 75 06 65 - 0 Internet : www.maacherlycee.lu	X	X	X	ESC : classes de mise à niveau en français ESG : classes de mise à niveau en français - langue véhiculaire allemand en mathématiques classe d'accueil
Schengen-Lyzeum Perl (SLP) Auf dem Sabel 2 D-66706 Perl Renseignements : 2478 - 51 20 Internet : www.schengenlyzeum.eu		X		Établissement binational transfrontalier, enseignement en allemand et français

Pôle d'enseignement NORD	Classes de 7 ^e				Spécificités classes inférieures
	ESC	ESG		VP	
		VO	VP		
Atert-Lycée Redange (ALR) 1, rue du Lycée L-8508 Redange-sur-Attert Renseignements : 26 62 32 - 200 Internet : www.alr.lu	X	X	X	X	
Lycée classique Diekirch (LCD) 32, avenue de la Gare L-9233 Diekirch Renseignements : 26 807 - 210 Internet : www.lcd.lu	X	X			ESC : classes de mise à niveau en français ESG : classes d'accueil
Bâtiment de Mersch Square Princesse Marie-Astrid L-7523 Mersch Renseignements : 32 02 22 - 210 Internet : www.lcd.lu	X	X		X	ESG : classes à langue véhiculaire française classes d'accueil
Lycée Edward Steichen Clervaux (LESC) 1, rue Edward Steichen L-9707 Clervaux Renseignements : 206 007-1 Internet : www.lesc.lu	X	X		X	ESG : classes d'accueil Enseignement européen: Sections anglophone, francophone et germanophone
Lycée Ermesinde (LEM) 45, rue de la Gare L-7590 Beringen (Mersch) Renseignements: 26 89 00 - 26 Internet : www.lem.lu	X	X		X	ESG : classes d'accueil

	Classes de 7 ^e				Spécificités classes inférieures
	ESC	ESG			
		VO	VP		
Lycée du Nord (LN) 19, rue Général Patton L-9551 Wiltz Renseignements : 95 93 20 - 232 Internet : www.lnw.lu	X	X	X		ESC : classes de mise à niveau en français ESG : classes d'accueil
Lycée technique agricole (LTA) 72, avenue Salentiny L-9080 Ettelbruck Renseignements : 81 85 25 - 1 Internet : www.lta.lu		X			ESG : classes de mise à niveau en français - langue véhiculaire allemand en mathématiques
Lycée technique d'Ettelbruck (LTETT) 71, avenue Salentiny L-9080 Ettelbruck Renseignements : 81 92 01 - 305 Internet : www.ltett.lu		X	X		ESG : classes d'accueil classes d'insertion - langue véhiculaire français – apprentissage intensif du français
Nordstad-Lycée (NOSL) 6, rue Joseph Mertens L-9257 Diekirch Renseignements : 80 47 54 - 1 Internet : www.nosl.lu	X	X	X		ESC : classes de 7 ^e classes de mise à niveau en allemand classes de mise à niveau en français ESC/ESG : anglais dès la classe de 7 ^e ESG : offre d'appui intensif dans les disciplines fondamentales

ÉCOLES PRIVÉES

Spécificités classes inférieures

	Classes de 7 ^e			Spécificités classes inférieures
	ESC	ESG		
		VO	VP	
École privée Fieldgen (EPF) 21, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg Renseignements : 49 94 31 - 268 Internet : www.epf.lu	X	X	X	ESC : anglais dès la classe de 7 ^e ESC/ESG : classes de mise à niveau en allemand classes de mise à niveau en langues et en mathématiques sous forme d'aide aux devoirs initiation aux nouvelles technologies ESG : classe passerelle de mise à niveau de l'ESG-VP vers l'ESG
École privée Marie-Consolatrice (EPMC) 101, rue de Luxembourg L-4221 Esch-sur-Alzette Renseignements : 57 12 57 - 1 Internet : www.epmc.lu		X	X	ESG : classes de 7 ^e – cours renforcés additionnels en langues classes de 7 ^e à 5 ^e coaching dans les compétences personnelles, méthodologiques et sociales école entrepreneuriale – activités de préparation à la vie professionnelle
École privée Notre-Dame Sainte-Sophie (EPND) 4, rue Marguerite de Busbach L-1269 Luxembourg Renseignements : 43 40 91 Internet : www.epnd.lu	X ⁷	X		ESC ⁷ : uniquement collège français ESG : classes de mise à niveau en langues et en mathématiques
École privée Sainte-Anne (EPSA) 108, Grand-Rue L-9051 Ettelbruck Renseignements : 81 22 10 - 1 Internet : www.sainte-anne.lu		X	X	ESG : classes 7 ^e de mise à niveau en langues et en mathématiques classes 7 ^e à 5 ^e iPads
Lycée privé Emile Metz (LPEM) 50, rue de Beggen L-1220 Luxembourg Renseignements : 43 90 61 - 461 Internet : www.lpem.lu		X		ESG : classe passerelle de mise à niveau de l'ESG-VP vers l'ESG 6G. (Admission sur dossier)

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019

rédaction : Service de l'Enseignement fondamental

Service de l'Enseignement secondaire

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques

Service de la Scolarisation des élèves étrangers

layout : Service Communication

ISBN: 978-99959-1-112-6

www.men.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse